

DOSSIER DE PRESSE

2023



VIGNOBLES
DE LA VALLÉE
DU RHÔNE

POINT SUR LA SITUATION ÉCONOMIQUE
DES VIGNOBLES DE LA VALLÉE DU RHÔNE

INTER RHÔNE



SOM MAIRE

LE BEAU MILLÉSIME 2022

Au Sud, un millésime prometteur, voire excellent pour les rouges | p. 4

Au Nord, de belles maturités : finesse des tanins pour les rouges et de beaux arômes pour les blancs | p. 4

SITUATION DES MARCHÉS EN 2022

Une production totale en légère hausse, sur laquelle la part du blanc progresse | p. 6

Contre-coup pour la commercialisation | p. 7

Progression de la part de la production sous label | p. 8

L'EXPORT EN 2022

Grand export | p. 10

L'Europe : des marchés impactés par le conflit en Ukraine et par l'inflation | p. 11

FRANCE : VITALITÉ DES AOC DES VIGNOBLES DE LA VALLÉE DU RHÔNE SUR LE CIRCUIT TRADITIONNEL

Marché Français : une grande distribution en perte de vitesse | p. 14

La Vallée du Rhône, la valeur sûre des circuits traditionnels | p.15

PERSPECTIVES 2023

01

LE BEAU MILLÉSIME

2022

Malgré une année marquée par la chaleur et une sécheresse excessive, la vigne a incroyablement bien résisté de part et d'autre des Vignobles de la Vallée du Rhône. Les premières dégustations laissent augurer un millésime 2022 très prometteur qui enthousiasme les professionnels rhodaniens.

Bien que les conditions climatiques aient pu s'avérer être extrêmement préoccupantes, tous s'accordent à dire que la qualité des vins s'avère très satisfaisante en blanc, rosé et rouge. Avec de belles matières premières sur l'ensemble des cépages du Nord comme au Sud, on constate de jolies couleurs, des aromatiques agréables et de bons équilibres.





Au Sud, un millésime prometteur, voire excellent pour les rouges

Dans la partie méridionale des Vignobles de la Vallée du Rhône, l'étalement des vendanges 2022 montre combien la confiance des vignerons a été mise à rude épreuve, en raison de la sécheresse pendant la plus grande partie du cycle végétatif, puis par des précipitations plus ou moins importantes en fin de cycle. Dans ces conditions climatiques extrêmes, c'était sans compter sur la **très bonne résistance de la vigne, le travail et le savoir-faire des vignerons.**

Ainsi, les vins rouges affichent une magnifique couleur, une belle structure tanique et de bons équilibres qui laissent présager des vins de garde. Les blancs présentent des arômes très puissants et les rosés, un profil très élégant.

Au Nord, de belles maturités : finesse des tanins pour les rouges et de beaux arômes pour les blancs

Dans la partie septentrionale des Vignobles de la Vallée du Rhône, on note également un cycle végétatif rapide mais de croissance modérée et sans pression phytosanitaire. Les sorties, le nombre et la forme des grappes laissent présager **une belle récolte.** Mais comme dans le sud, l'été ultra sec et chaud a malmené la vigne, dont le métabolisme s'est fort heureusement libéré grâce aux pluies du mois d'août.

Acidité, équilibre et complexité aromatique caractérisent les vins blancs. Les rouges offrent des tanins étonnamment fins et enrobés apportant beaucoup d'élégance. Les vins effervescents tirent également leur épingle du jeu grâce à la **bonne maturité,** notamment sur la clairette, cépage important dans l'élaboration des vins de l'AOC Clairette de Die et Vins du Diois.

02

SITUATION DES MARCHÉS EN 2022



● UNE PRODUCTION TOTALE EN LÉGÈRE HAUSSE, SUR LAQUELLE LA PART DU BLANC PROGRESSE

La Vallée du Rhône reste le deuxième vignoble d'AOC de France, avec 65 346 hectares pour 2,6 millions d'hectolitres récoltés en 2022. On constate à la fois une légère hausse de +2% par rapport au millésime 2021 mais aussi un recul de -3% sur la moyenne des cinq derniers millésimes.

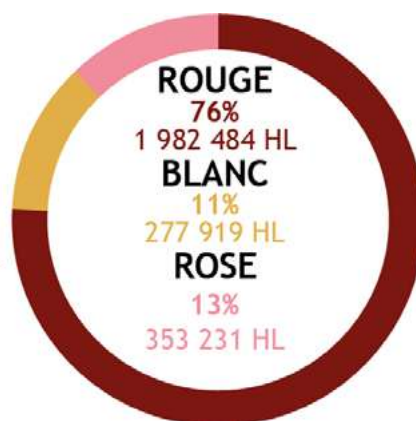


ÉVOLUTION DE LA PRODUCTION DES VIGNOBLES AOC DE LA VALLEE DU RHÔNE

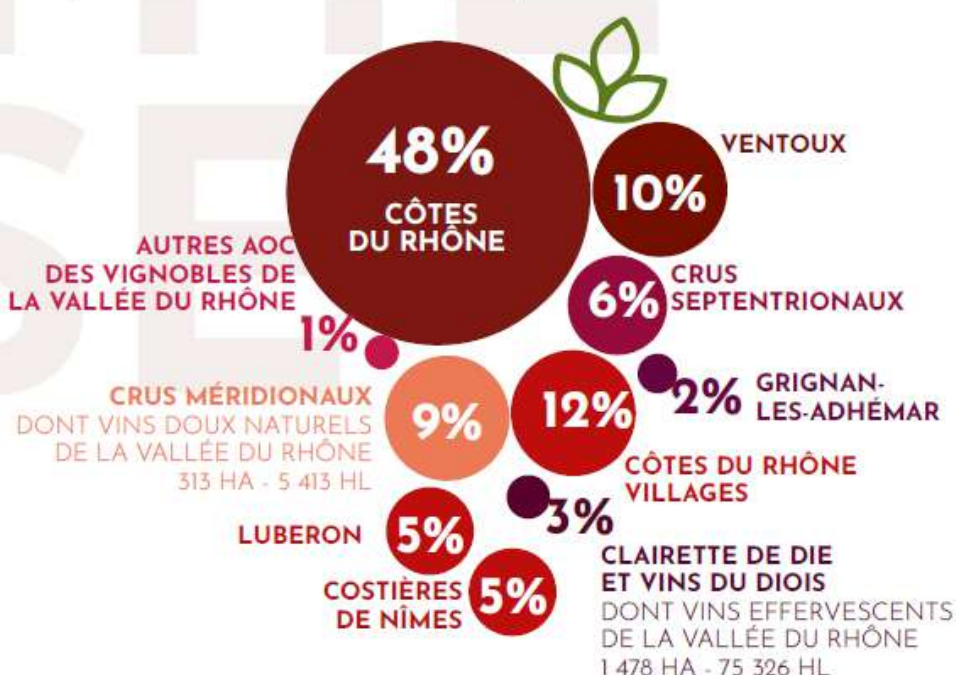
2017	2018	2019	2020	2021	2022
2 478 880 HL	2 766 465 HL	2 796 833 HL	2 729 183 HL	2 553 289 HL	2 613 634 HL

Au niveau des couleurs, la part du blanc progresse et se retrouve désormais à l'équilibre avec celle du rosé tandis que celle du rouge reste stable.

RÉPARTITION DE LA RÉCOLTE 2022 PAR COULEUR



RÉPARTITION DE LA RÉCOLTE 2022 PAR AOC





● CONTRE-COUP POUR LA COMMERCIALISATION

En termes de commercialisation, la bonne reprise que le vignoble rhodanien avait connue en 2021 a été stoppée par le **contexte difficile de l'année 2022**. Les sorties de chais de la campagne ont affiché un total de **près de 2,47 millions d'hectolitres**, soit **un recul de -6%** par rapport à une année précédente très bien orientée, notamment avec un fort rebond des exportations.

Sur un an, les évolutions sont cependant assez disparates.

Ainsi, pour **Côtes du Rhône**, avec **-3%**, le **recul est relativement contenu**. A l'instar du global Vallée du Rhône, c'est le vrac qui explique cette baisse avec **-6%** perdus sur cette campagne et **-13%** de recul par rapport à la campagne 2018/2019 (avant COVID). Alors que parallèlement, les sorties en conditionné sont très bien orientées : **+8%** sur 1 an et **+9%** par rapport à 2018/2019.

De leurs côtés, les **Côtes du Rhône Villages**, qui ont sorti près de 260 000 hl, sont globalement **en léger recul de -1,3%**. Mais il faut distinguer les Villages sans nom, qui connaissent une nouvelle baisse (**-9%**), et fortement impactés par le nouveau recul du vrac (**-10%**), alors que les Villages communaux, au contraire, poursuivent leur progression (**+5%**).

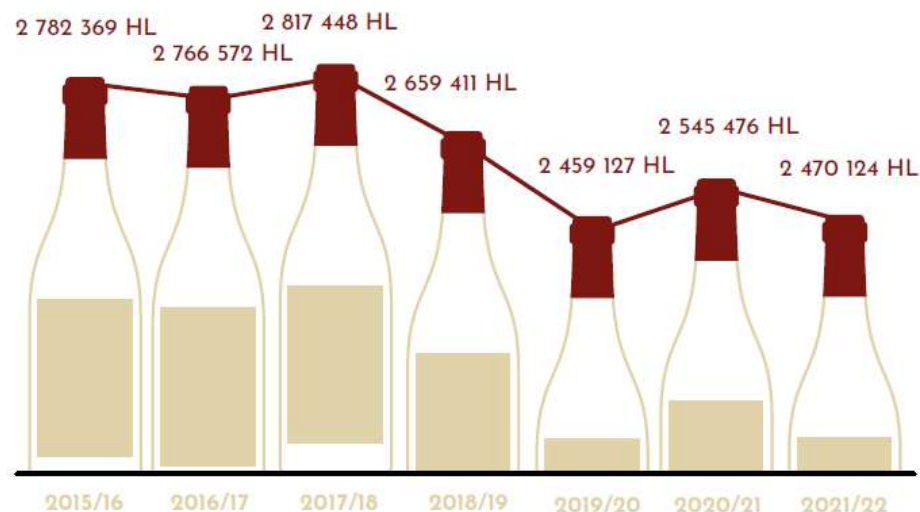
Du côté des Crus, globalement les **sorties de chais progressent** : elles gagnent environ **+4%** par rapport à l'année dernière et affichent **+6,2%** par rapport à 2018/2019.

On peut notamment citer les bons résultats de Saint Joseph avec **+10%**, de Crozes Hermitage à **+12%** ou encore Gigondas qui affiche **+7%**.

En dehors de la famille Côtes du Rhône, on peut également relever d'autres écarts. **Ventoux**, qui avait pu préserver l'année dernière un volume stable, recule fortement de **-11%**. La récolte en très forte baisse (environ **-22%** sur le millésime 2021), et donc le manque de disponibilité, peuvent expliquer une partie de ces reculs. De son côté, **Costières de Nîmes** qui s'était un peu redressée l'année dernière, a perdu **-13%** sur cette campagne, avec des sorties très fortement impactées par un **-20%** sur le vrac et un conditionné à **-2%**. **Luberon** termine pour sa part la campagne en hausse. Après des sorties en baisse l'année dernière, elle retrouve le niveau de 2019/2020, bénéficiant d'un vrac plutôt bien orienté (**+7%**) sur la campagne. On peut également relever la bonne stabilité (**+1%**) des sorties de chais de **Grignan Les Adhémar** et la dynamique de **Duché d'Uzès** qui progresse de **+3%**. Enfin, les **AOC Clairette de Die** et **Vins du Diois** ont également été impactées par la baisse de leur récolte 2022 avec un recul de **-4%**.

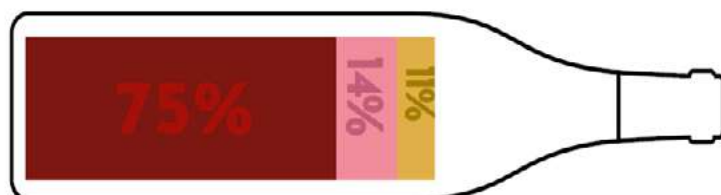
● ÉVOLUTION DES SORTIES DE CHAIS DES AOC DE LA VALLÉE DU RHÔNE

Sorties de chais avec Clairette de Die et vins du Diois et hors Châteauneuf du Pape



● RÉPARTITION DES SORTIES DE CHAIS PAR COULEUR

Par couleur, les sorties de chais des Blancs de la Vallée du Rhône, qui progressaient déjà l'année dernière, confirment leur dynamique puisque cette couleur gagne **+7%** sur un an et **+17%** par rapport à la moyenne sur 5 ans.



ROUGE : 1 863 271 hl | **ROSÉ** : 340 780 hl | **BLANC** : 266 073 hl

● PROGRESSION DE LA PART DE LA PRODUCTION SOUS LABEL

La part de la production sous label en Vallée du Rhône a encore progressé notamment la part du bio. Ainsi, sur la récolte 2022, le bio représente :

- 18% des volumes (contre 12% en 2021) ;
- 20% des surfaces (contre 13% en 2021).

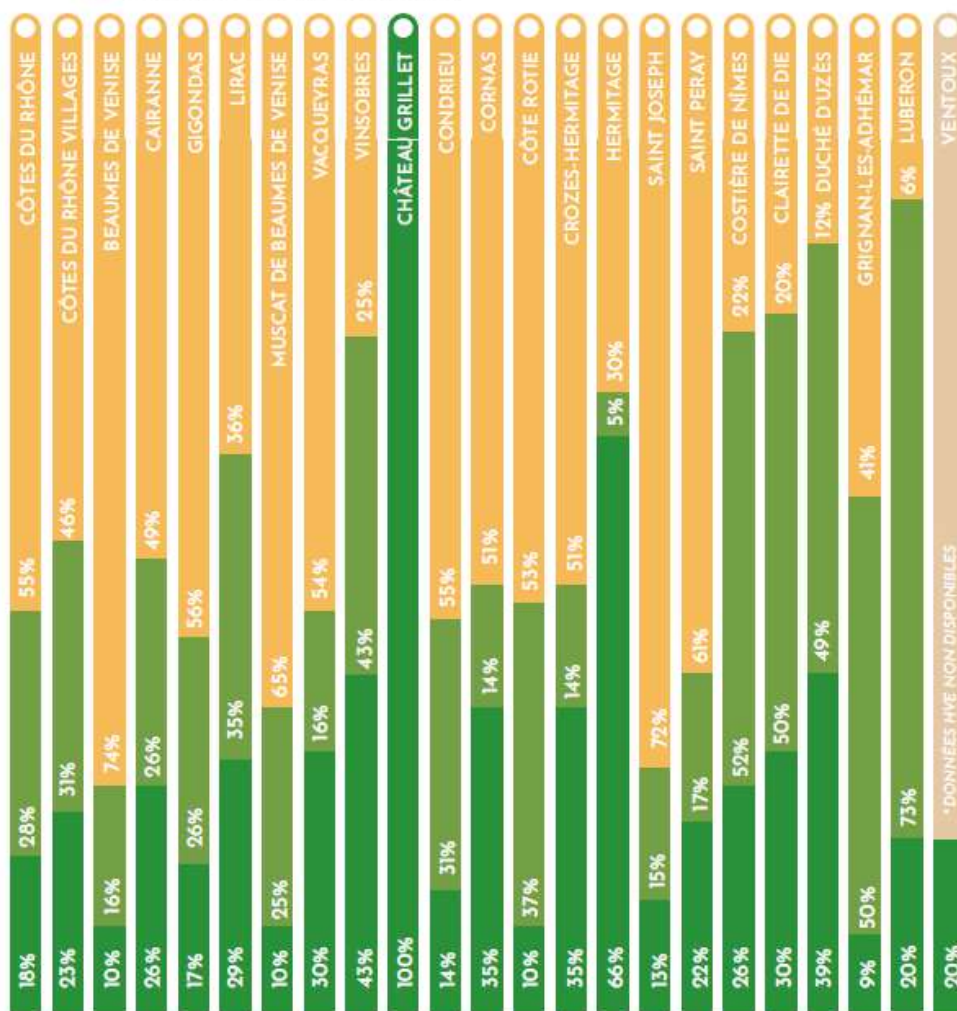


RÉPARTITION DES SURFACES 2022 PAR CERTIFICATIONS / LABELS / CONVENTIONNEL PAR APPELLATION

Pour les appellations de la Vallée du Rhône dont on connaît la surface bio et HVE3, part, en hectare, des surfaces certifiée bio, HVE et conventionnel sur la récolte 2022.

Sources : Syndicats de producteurs, ODG, Inter Rhône

- SURFACE CONVENTIONNELLE (EN POURCENTAGE)
- SURFACE HVE3 (EN POURCENTAGE)
- SURFACE BIO (EN POURCENTAGE)



La Vallée du Rhône affirme toujours plus son engagement dans le développement durable.

En amont, les appellations et les opérateurs sont de plus en plus mobilisés autour de cette question. La plupart des appellations suit désormais la ventilation des récoltes entre conventionnel, Bio et HVE, ce qui permet de mieux en mieux affiner la connaissance amont de ces labels du développement durable.

De son côté, l'interprofession enregistre depuis plus de 10 ans les contractualisations production/négoce par label. Et depuis 3 ans, les opérateurs ont progressivement distingué dans leur DRM (Déclaration Récapitulative Mensuelles) les productions biologiques du conventionnel.

Ainsi, entre les opérateurs qui détaillent désormais, dans leur DRM, le Bio du conventionnel et l'enregistrement des contrats, qui permet de suivre le Bio, la Biodynamie, la conversion Bio, l'agriculture raisonnée ou encore les HVE3 et les TerraVitis, sur près de 2 000 caves

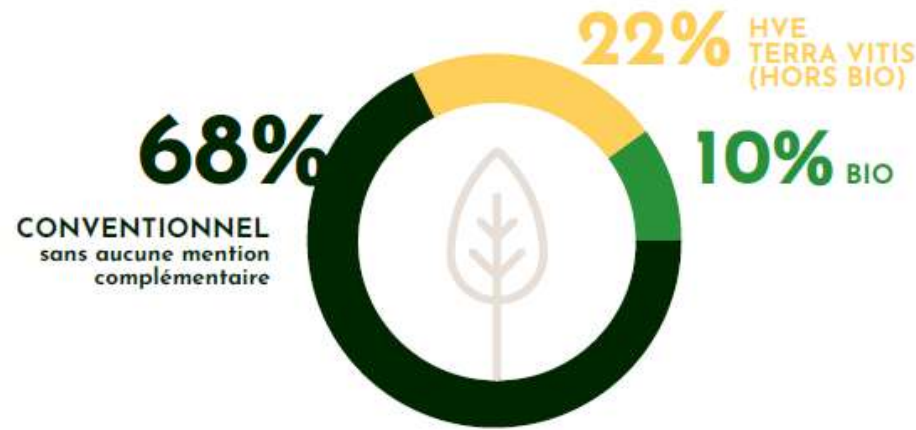
particulières, caves coopératives et négociants-vinificateurs, on identifie **près de 900 opérateurs labellisés, soit 45% environ.**

À titre d'exemple, sur la campagne 2012/2013 on comptait 134 caves particulières ou caves coopératives commercialisant leur vin au négoce sous un label. Dix ans plus tard, sur la campagne 2021/2022, en 2022, leur nombre a quasiment été multiplié par 3,5 (449).

● CONTRATS VRAC SOUS LABELS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Sources : Contrats interprofessionnels, Inter Rhône 2022 - hors Châteauneuf du Pape

CONTRATS VRAC : LES LABELS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE



ÉVOLUTION DE LA CONTRACTUALISATION DES VOLUMES BIO ET SOUS LABELS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

	VOLUMES TOTAUX	EVOLUTION VS N-1	EVOLUTION VS N-5
TOTAL	1 489 900	-11%	-16%
Conventionnel	1 013 234	-22%	-39%
Bio	144 082	-5%	+33%
HVE / Terra Vitis	332 584	+41%	-

Sur ces questions du développement durable, la Vallée du Rhône répond donc aux attentes, avec plus de 'transparence', de 'respect'. Le contexte s'est durci, car même si les consommateurs ont une demande dans ce sens, ils sont attentifs aux prix, et d'autant plus, en raison de la situation économique. On relève donc un recul des commercialisations Bio, ou encore une désaffection, depuis 2 ans, des magasins bio. Cependant, même dans ce contexte difficile, on note que la région poursuit son engagement, et commercialement, le vignoble rhodanien reste le leader des AOC Bio en GMS.

03

L'EXPORT EN 2022

Après une année 2021 placée sous le signe de la reprise, 2022 s'est déroulée dans un contexte beaucoup moins euphorique. En début d'année, le secteur a dû faire face à des problèmes logistiques causés notamment par des ruptures concernant les matières sèches (bouteilles, cartons...) et les moyens d'acheminement (containers...).

Au printemps, les augmentations du prix de l'énergie, et une conjoncture économique qui s'est dégradée, ont freiné la reprise et la consommation. Enfin, le second semestre a été marqué par une forte inflation sur les produits alimentaires qui a touché l'ensemble des foyers.





**PODIUM DES PAYS
IMPORTATEURS EN
VOLUME**



● GRAND EXPORT

Baisse des volumes sur le marché nord-américain (plus ou moins compensée par la hausse des prix pour les USA - en revanche stabilité au Canada), des hauts et des bas en Asie



USA
126 104 HL (-10%)
118 millions d'euros (+9%)

En ce qui concerne les USA, les importations avaient fortement progressé en 2021, permettant de rattraper la baisse de volume consécutive à la mise en place des taxes Trump. En 2022, les importations sont orientées négativement, perturbées dans un premier temps par des contraintes logistiques (disponibilité de containers...). Au second semestre, des perspectives économiques plus pessimistes (forte inflation) ont conduit les importateurs à une certaine prudence. Cela étant, le marché renforce sa position en valeur, confirmant la premiumisation (progression des vins à plus de 12-15 \$ /bouteille). Cela se confirme en Vallée du Rhône avec la progression des appellations plus haut de gamme en valeur et en volume, alors que les appellations régionales sont plutôt en recul.



CANADA
76 594 HL (=)
54 millions d'euros (+4%)

Au Canada, les exportations de la Vallée du Rhône se maintiennent au niveau de 2022 en volume et progressent en valeur (+4%) alors que les importations françaises reculent en volume (-6%) tout en progressant en valeur (+8%). Le marché québécois reste globalement très bien orienté, et selon les données de ventes du monopole (SAQ), les vins de la Vallée du Rhône poursuivent leur progression. Les exportations 2022 restent bien supérieures à 2020, avec notamment un attrait des Québécois pour les vins blancs de la région, véritables relais de croissance à la SAQ en 2022, et tout particulièrement les appellations régionales Côtes du Rhône, Côtes du Rhône Villages et Luberon.



CHINE
43 187 HL (-19%)
25 millions d'euros (-8%)

En Chine, les importations enregistrent un nouveau recul en 2022. Le marché poursuit sa restructuration et se voit pénalisé par une recrudescence de la pandémie et la politique zéro COVID. Le secteur de la restauration reste fortement touché par la crise sanitaire et cela a eu un impact direct sur la consommation de vins, notamment ceux de la Vallée du Rhône, bien présents sur ce circuit. D'autant plus que le marché continue de résorber les stocks accumulés lors de la croissance anarchique des années 2010. Avant de repasser aux achats, les intermédiaires locaux s'assurent du bon écoulement des vins en stock. Passé cette phase de restructuration et d'apurement du marché, celui-ci pourrait repartir à la hausse car la croissance en Chine demeure et la population de la classe moyenne à supérieure poursuit son essor.

Compte-tenu du profil «émergent» de la Chine, le marché se concentre d'une part autour d'une forte demande pour les prix les plus bas possibles, donc positionnés en entrée de gamme, et d'autre part, d'un attrait pour les vins statutaires, plus haut de gamme. Dans ce contexte, en 2022, la Vallée du Rhône a enregistré **une hausse des importations de vins plus premiums et une baisse des vins en entrée de gamme.**

Ce qui explique le fort recul du marché en volume (-18%), alors que le chiffre d'affaires affiche une baisse de seulement -8%. Toutefois, le redémarrage se fera certainement avec prudence afin d'éviter la formation d'une nouvelle bulle.

 **JAPON**
13 463 HL (+4%)
12 millions d'euros (+10%)

Les exportations des vins AOC de la Vallée du Rhône vers le Japon ont enregistré **une reprise en volume (+4%), comme en valeur (+8%)** alors qu'au global, les exportations françaises ont enregistré un recul de -7% en volume, avec une progression en valeur de +11%. La progression des vins de la région suit la tendance du marché qui rebondit en 2022, avec notamment, au second semestre, la levée progressive des contraintes sanitaires liées au COVID et la réouverture des frontières.



● EUROPE

Des marchés impactés par le conflit en Ukraine et par l'inflation

Pour les marchés européens, l'amélioration de la situation sanitaire a permis un retour des consommateurs dans les restaurants, concomitamment à une réouverture des frontières. Paradoxalement, certains pays ont vu les volumes des ventes baisser, comme la Norvège, dont les ventes au monopole avaient véritablement été 'boostées' en 2021. Mais, très rapidement, les consommateurs ont été surpris par la hausse des prix, notamment par celui des carburants (conséquence de la guerre en Ukraine), suivie en fin d'année par une explosion de l'inflation sur les produits alimentaires. Dès lors, les consommateurs ont dû opérer des arbitrages défavorables à la consommation de vin, avec notamment une baisse de consommation hors domicile, afin de limiter leurs dépenses budgétaires.



BELGIQUE
156 345 HL (-13%)
64 millions d'euros (-15%)

C'est le cas de la Belgique qui repart à la baisse. Les consommateurs belges ont été soumis aux mêmes incertitudes que les autres consommateurs européens avec une inquiétude concernant le pouvoir d'achat qui s'est accrue avec la guerre en Ukraine et qui a donné lieu à une diminution des dépenses sur les loisirs, les sorties... et donc la consommation hors domicile. Par ailleurs, une partie de cette baisse s'explique également par la reprise des achats hors frontières et une plus grande mobilité des Belges qui sont revenus dans le vignoble à l'été 2022.



NORVÈGE
28 428 HL (-18%)
17 millions d'euros (-7%)

Les ventes du monopole Norvégien ont enregistré une baisse de -18% en 2022, après avoir atteint un niveau historique en 2021. Sans surprise, ce sont principalement les magasins du sud-est du pays qui ont enregistré le plus fort recul, les consommateurs de ces régions ayant repris l'habitude de s'approvisionner dans les magasins du sud-ouest de la Suède où les prix sont plus attractifs. Les exportations de vins de la Vallée du Rhône baissent au même rythme (-18%) que les ventes du monopole.



ROYAUME UNI
135 904 HL (-9%)
84 millions d'euros (-2%)

Les exportations vers le Royaume-Uni accusent cette année une forte diminution. En effet, les Anglais ont été parmi les plus touchés par l'inflation à cause d'une économie désorganisée par la sortie de l'Union Européenne et la mise en place du Brexit. Plus que jamais, les ménages ont procédé à des arbitrages dans leurs dépenses.

Si les ventes de la Vallée du Rhône affichent un recul modéré en Grande Distribution (-2%) sur un circuit en recul, au global, de -8% (panel IRI), les exportations de la région accusent un recul de -9%, ce qui laisse à penser que le On-Trade est plus particulièrement touché.



ALLEMAGNE
65 020 HL (+10%)
35 millions d'euros (+6%)

Au chapitre des marchés qui progressent se trouve l'Allemagne avec des exportations de la Vallée du Rhône en forte progression de +10% dans un marché en recul de -4% (sources / DWI : Institut Allemand du vin). Là encore, les vins de la région confortent leur position de valeur sûre, avec une très bonne qualité pour des prix qui restent contenus.

04

FRANCE

VITALITÉ DES AOC DES VIGNOBLES
DE LA VALLÉE DU RHÔNE SUR
LE CIRCUIT TRADITIONNEL

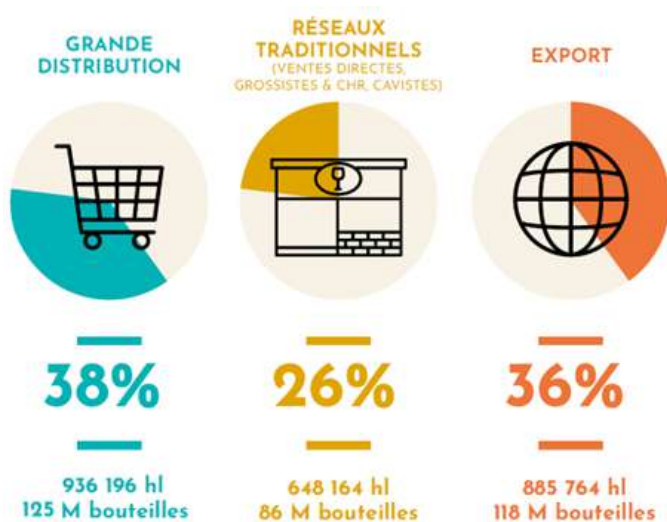


● MARCHÉ FRANÇAIS : UNE GRANDE DISTRIBUTION EN PERTE DE VITESSE

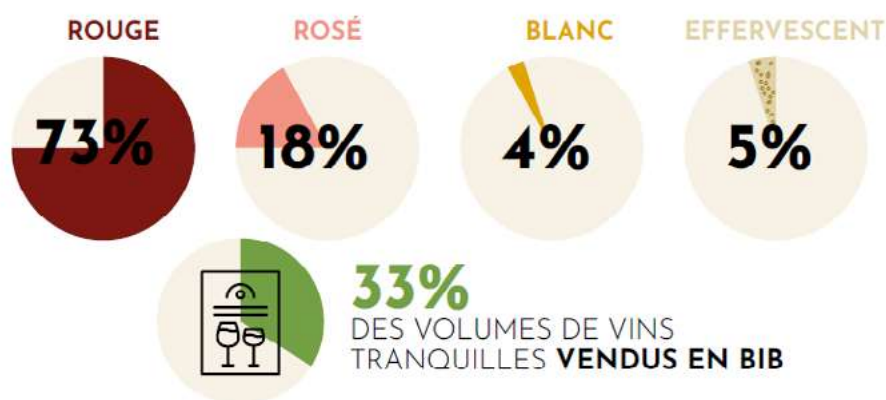
La consommation de vin en France enregistre un **repli structurel** qui est la conséquence de la **disparition progressive des consommateurs de vins au quotidien**. Cette baisse de la consommation concerne **essentiellement les vins rouges** à moins de 4 €/bouteille. Le circuit d'achat privilégié par ces consommateurs reste la grande distribution. C'est pourquoi, les ventes en grande distribution continuent de reculer de -5% en 2022, avec un fort recul des vins rouges (-9%). Dans ce contexte, les vins de la Vallée du Rhône sont directement touchés en raison du poids des rouges dans les ventes de la région. Au global, les ventes de la Vallée du Rhône sont en recul de -5% sur un an, avec -6,7% pour les rouges.

De leur côté, les rosés sont stabilisés. Quant aux blancs rhodaniens, ils sont sur une très bonne dynamique, affichant une progression de +8,4%.

Au global, le bilan de la Vallée du Rhône en GMS est donc légèrement meilleur que le rayon, même s'il reste négatif.



RÉPARTITION PAR COULEURS EN GMS



En revanche, les circuits traditionnels résistent particulièrement bien. Les vins de la Vallée du Rhône restent très en vue en restauration et chez les cavistes.

476
MILLIONS D'EUROS

102
MILLIONS
DE BOUTEILLES

● LA VALLÉE DU RHÔNE, LA VALEUR SÛRE DES CIRCUITS TRADITIONNELS

LES AOC DE LA VALLÉE DU RHÔNE SÉDUISENT LES CAVISTES

Une récente étude* confirme l'intérêt des cavistes pour les vins de la région. Les AOC de la Vallée du Rhône représentent 10% de l'offre relevée et sont présentes dans 98,6% des points de ventes visités. Que ce soient les appellations régionales ou les crus, en rouges, mais aussi en blancs, les AOC de la Vallée du Rhône séduisent les cavistes.

L'appellation Côtes du Rhône arrive en tête des AOC françaises avec une présence chez 9 cavistes sur 10, avec en moyenne plus de 5 références par caviste, pour un prix médian de 11,70 €/bouteille (et un prix moyen de 13,96 €/bouteille). Les crus de Saint Joseph (3ème) et de Crozes Hermitage (5ème) font aussi partie du top 5 des appellations, présents respectivement chez 85% des cavistes pour Saint Joseph (un peu plus de 3 références en moyenne par caviste, un prix médian de 27,85 €/bouteille) et 84% pour Crozes Hermitage (3 références/caviste, prix médian de 23,16 €/bouteille).

En ce qui concerne les autres AOC de la Vallée du Rhône, elles bénéficient d'une présence importante (82% des cavistes ont au moins une de ces appellations). Ventoux est présent chez 53% des cavistes à un prix médian de 12,30 €/bouteille, Luberon dans 54% des magasins au prix médian de 11,50 €/bouteille et Costières de Nîmes chez 37% des détaillants à un prix médian de 11,50 €/bouteille.

Au niveau des prix, la Vallée du Rhône est présente dans toutes les tranches de prix.

7% des offres à moins de 10 €/bouteille, 9% des offres entre 10 et 20 €/bouteille, 11% de l'offre entre 20 et 30 €/bouteille, 14% de l'offre entre 30 et 50 €/bouteille et 13% sur le segment à plus de 50 €/bouteille.

RELEVÉ D'OFFRE CAVISTES 2021-2022

Source : Relevé de l'offre des Cavistes Français CNIV/Symétris.
Enquête réalisée entre octobre 2021 et avril 2022
auprès de 327 cavistes.

LA VALLÉE DU RHÔNE

est présente chez

98.5%

des cavistes et représente
10% de l'offre Vins.

Les Côtes du Rhône
est l'appellation
la plus diffusée,
elle se retrouve chez

91%
des cavistes.

Dans le Top 5 national,
on retrouve également
St Joseph (85%)
et Crozes Hermitage (84%)

LES AOC DE LA VALLÉE DU RHÔNE

représentent :

12% des références de vins rouges
et sont présentes dans **98% des points de ventes**

8% des références de blancs secs,
présents dans **94% des points de ventes**

5% des références de rosés,
présents dans **47% des points de ventes**

2% 2% des effervescents hors Champagne,
dans **13% des points de ventes**

12% des VDN et vins apéritifs,
dans **20% des points de ventes**



RESTAURATION : LA VALLÉE DU RHÔNE À LA CARTE

La Vallée du Rhône est à la carte de près de 8 restaurants sur 10 selon le dernier relevé d'offre en restauration**. En bouteilles, la Vallée du Rhône se retrouve ainsi à la carte de 78 % des restaurants, soit **1^{ère} région en termes de diffusion et 2^{ème} région en ce qui concerne le nombre de références** (14% des vins présentés). Au chapitre des appellations, l'AOC Côtes du Rhône figure à la carte de 53% des restaurants au prix médian de 28 €/bouteille ; on trouve également en bonne position Crozes Hermitage (39%) et Saint Joseph (29%).

Par couleur, **la région est plus présente en rouge**, à la carte de 75% des restaurants, et représente 18% des références de vins rouges. **L'AOC Côtes du Rhône est leader de la catégorie** avec une présence dans près d'un restaurant sur deux, devant Crozes Hermitage (37%), Saint Joseph (27%) et Côte Rôtie (21%) dans le top 10 des AOC rouges.

En blanc, la région est en 3^{ème} position avec 10% de l'offre et à la carte de 34% des établissements. On retrouve Condrieu dans le Top 5 des appellations à la carte de 17% des restaurants, Côtes du Rhône, Saint Joseph et Crozes Hermitage, qui figurent dans le Top des appellations les plus présentes.

En rosé, la Vallée du Rhône se positionne en 2^{ème} région AOP, derrière la Provence, avec 6% de l'offre rosés.

Pour ce qui concerne l'offre au verre, la Vallée du Rhône est en 2^{ème} position en nombre de restaurants et la 4^{ème} en nombre de références avec près de 10% des références de vin au verre.

Enfin, il faut souligner qu'entre 2 derniers relevés d'offre (2019 et 2022), **la Vallée du Rhône est le bassin AOC qui a le plus progressé**. L'offre rhodanienne conforte donc bien sa position, en phase avec les attentes, y compris en période plus compliquée, pour les consommateurs et les restaurateurs.

RESTAURATION :

Source : Relevé des cartes de restaurants CNIV/France AgriMer/Symétris. Enquête réalisée entre mars 2022 et juin 2022 auprès de 1203 restaurants en France (hors Corse).

La Vallée du Rhône arrive en tête des régions et elle est à la carte de

78%

des restaurants du panel et représente 13,9% de l'offre relevée.



Les Côtes-du Rhône se retrouvent à la carte de

53%

des restaurateurs.

- Dans le TOP 10 des appellations, on retrouve également Crozes Hermitage (39%) et St Joseph (29%)

LES AOC DE LA VALLÉE DU RHÔNE

représentent :

18%

des références de vins rouges à la carte de **77% des restaurants (n°1)**

10%

des références de blancs secs, à la carte de **34% des restaurants**

6%

des références de rosés, à la carte de **12% des restaurants (Région AOC n°2)**

Globalement, les vins AOC des Vignobles de la Vallée du Rhône s'affirment donc comme **une valeur sûre auprès des professionnels cavistes et de la restauration**. Les vins du Rhône sont toujours dans le trio de tête avec 3 ou 4 appellations dans les Tops 20.

Les derniers relevés ont également permis de constater que sur le blanc, les professionnels font également confiance aux vins d'assemblages – en écho à la qualité reconnue des vins rouges.

Les vins de la Vallée du Rhône bénéficient donc d'**une très bonne pénétration sur ces circuits traditionnels, quelle que soit la région**. Ils permettent aux restaurateurs et cavistes de proposer à leurs clients des occasions de se faire plaisir, avec des vins de qualité et sur une très large gamme de prix.

** Etude CNIV/Symetris 2022 Relevé d'offre CHR



05

PERSPECTIVES 2023

Après une année 2021 très bien orientée notamment avec un fort rebond à l'export, qui avait permis de rattraper une partie des volumes perdus avec la pandémie, **2022 est en demi-teinte**. Les tensions internationales, le contexte économique avec notamment l'inflation visible dans tous les pays/marchés, n'a pas épargné l'économie viticole rhodanienne.

En France, les circuits de la grande distribution ont retrouvé la tendance à la baisse que le COVID avait pu faire oublier. **Même si les vins de la Vallée du Rhône reculent moins que le rayon, ce circuit perd des volumes.** À l'étranger, bien que les volumes restent supérieurs à ceux de 2020 avec une valorisation toujours en hausse, on constate la même tendance.

Malgré ce contexte difficile, les consommateurs continuent à acheter du vin. Désir de plus de variété, envie de vins plus haut de gamme pour une consommation qui n'est plus quotidienne, besoin de valeurs sûres aussi : la consommation a donc évolué. On boit moins, mais mieux.

Malgré les difficultés, la Vallée du Rhône préserve ses positions. Elle affirme aussi sa capacité à répondre à ces nouvelles attentes : diversité des appellations, une offre très large sur tous les segments de prix, des rouges rassurants, des rosés alternatifs, des blancs tendance et dynamiques, un fort engagement dans le développement durable, la confiance des prescripteurs.







VIGNOBLES DE LA VALLÉE DU RHÔNE



**65 346 HECTARES
POUR 2,6 MILLIONS
D'HECTOLITRES
RÉCOLTÉS
MILLÉSIME 2022**



**329 MILLIONS
DE BOUTEILLES
COMMERCIALISÉES
EN 2022**



**1 682 UNITÉS DE
PRODUCTION,
DONT 1 592 CAVES
PARTICULIÈRES
90 CAVES
COOPÉRATIVES**



**434 MAISONS
DE NÉGOCE**



**EN VALLÉE DU RHÔNE,
LE BIO REPRÉSENTE
18% EN VOLUME
ET 20% EN SURFACE
DE LA RÉCOLTE 2022**



**186 DESTINATIONS
DANS LE MONDE
ONT CONSOMMÉ
DES VINS DE LA
VALLÉE DU RHÔNE**

**LE HVE 3 REPRÉSENTE
24% EN VOLUME
28% EN SURFACE DE
LA RÉCOLTE 2022**



**CHAQUE SECONDE,
PLUS DE 10 BOUTEILLES
DE VINS DE LA VALLÉE
DU RHÔNE SONT
DÉGUSTÉES**

INTER RHÔNE

INTERPROFESSION DES VINS

AOC CÔTES DU RHÔNE & VALLÉE DU RHÔNE

6 rue des 3 Faucons – CS90513 – 84024 Avignon Cedex 1

CONTACT : press@inter-rhone.com - 04 90 27 24 16/40